
DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019

6 septembre 2018

Les 6 et 7 septembre, Laurent Ughetto, président du Département de l'Ardèche, se rend dans les collèges de Saint-Sauveur-de-Montagut, Bourg-Saint-Andéol et Montpezat-sous-Bauzon, notamment pour y rencontrer les personnels - agents départementaux des collèges -, enseignants et élèves. Il sera accompagné par Stéphanie Barbato, vice-présidente en charge de l'éducation et des collèges, et Sandrine Chareyre, conseillère en charge des politiques éducatives et de l'enseignement supérieur.

PROGRAMME

6 septembre

→ Collège de Guilhaud-Granges 9h – 10h30

Présence : Fabienne Blaise, rectrice

→ Collège de Saint-Sauveur-de-Montagut 11h – 13h30

Présence : Laetitia Serre et Maurice Weiss, conseillers départementaux élus du Haut-Eyrieux

7 septembre

→ Collège de Bourg-Saint-Andéol 14h30 – 15h45

Présence : Christine Malfoy et Pascal Terrasse, conseillers départementaux du canton de Bourg-Saint-Andéol

→ Collège de Montpezat-sous-Bauzon 14h30 – 16h

Présence : Jérôme Dalverny et Bernadette Roche, conseillers départementaux du canton de Haute-Ardèche

LE DEVELOPPEMENT DURABLE, UN THEME COMMUN

Chaque année, nous vous proposons plusieurs visites afin d'aborder une thématique qui tient à cœur à l'équipe pédagogique du collège visité. Cette année, les quatre collèges visités ont choisi sans se concerter le même thème, celui du développement durable. Les collèges de Saint-Sauveur-de-Montagut et de Bourg-Saint-Andéol souhaitent devenir des éco-collèges, du nom du label international d'éducation au développement durable validé par l'éducation nationale. Une thématique qui tient à cœur au Département puisqu'elle fait partie du plan collèges, et tient lieu de fil rouge à la semaine de la transition du 24 au 28 septembre. Le Département se fera fort d'accompagner ces collèges dans leur démarche.

Le collège de Montpezat a quant à lui lancé un projet avec celui de Villeneuve-de-Berg.

La Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, le Pays Ardèche Méridionale et le Centre du développement agroalimentaire Ardèche le goût ont déposé conjointement le projet « Alimentation et développement territorial » à l'appel à projet 2016 du Programme National pour l'Alimentation. Ce dernier a été retenu en 2017.

Dans ce cadre, Ardèche le goût a proposé à la rentrée 2017/2018 un défi de lutte contre le gaspillage alimentaire au collège Laboissière de Villeneuve de Berg et au collège Joseph Durand de Montpezat sous Bauzon. Ces deux établissements ont travaillé de manière collaborative : des actions ont été réalisées dans chaque collège et des rencontres de travail programmées entre les groupes projet composées d'élèves. La diététicienne mandatée par le Département pour intervenir auprès des collèges a été également associée tout au long de l'année scolaire.

L'objectif de ce travail était que le collège de Montpezat, fort de plusieurs années de pratique, puisse partager son expérience auprès du collège de Villeneuve de Berg. Au terme de ce travail, il s'agit de permettre la création d'un nouvel atelier de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire qui sera intégré au Car Foud'Ardèche.

L'EGALITE DES CHANCES

Les années collège – de la 6^e à la 3^e – sont généralement des années heureuses, insouciantes, où l'apprentissage, l'ouverture au monde, l'ouverture aux autres est au cœur de chaque journée.

Importantes en termes d'orientation, de formation de la personnalité, ces quatre années sont celles durant lesquelles le Département est compétent et surtout impliqué aux côtés de chaque jeune. Pour les collégiens, mais aussi les personnels et les enseignants, le Département met tout en œuvre pour que leurs conditions de travail soient confortables et adaptées aux méthodes d'enseignement.

Ainsi le Département assure les travaux de maintenance et d'entretien réalisés dans les établissements publics. Il finance la quasi-totalité du fonctionnement des collèges, il les équipe en mobilier ainsi qu'en matériels nécessaires à la vie scolaire. Il est l'employeur des agents chargés de la maintenance et de l'entretien des bâtiments, de l'accueil des élèves et des familles et de la préparation des repas.

L'égalité des chances dans l'accès aux savoirs est un des objectifs du Département avec celui d'offrir, à chaque enfant, les conditions d'un développement harmonieux. « *Parce que la jeunesse est l'avenir de notre territoire, elle sera toujours une des priorités de l'action du Département de l'Ardèche.* » rappelle Laurent Ughetto, président du Conseil départemental de l'Ardèche.



LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES EN FAVEUR DES COLLÉGIENS

C'est la rentrée ! L'occasion pour les collèges de mettre en œuvre leur lot de nouveautés, pour la plupart intégrées dans la politique éducative du Département, et notamment dans le plan collège 2016-2022. Des nouvelles idées qui concernent les établissements, mais également le rythme de vie des élèves. Pour une rentrée réussie, il faut d'abord un environnement accueillant et fonctionnel. C'est pourquoi les collèges d'Annonay (les Perrières) et de La Voulte-sur-Rhône sont en cours de rénovation. Prochainement démarreront les travaux de celui du Pouzin (extension et réhabilitation) et se fera le choix du maître d'œuvre pour celui de Joyeuse (bâtiment BEPOS - cf. l'Ardèche en transition).

Ils auront droit – comme les autres collèges – à leur brigade d'intervention rapide, qui gèrera les travaux de premier niveau et les besoins ponctuels en fournitures en cas de pépin.

Les élèves habitant ces murs ne sont pas oubliés. La cantine est à l'honneur, avec le déploiement des « tables de tri » dont le premier exemplaire « expérimental » avait rejoint le collège de Privas en 2017. Les études juridiques et bâtiment pour la mise en œuvre de la « légumerie départementale » sont en cours et ce nouvel équipement (et surtout la philosophie qu'il porte) va contribuer à renforcer l'orientation du plan collège sur le développement d'une restauration durable et locale, et qui fait écho aux tables de tri 100 % ardéchoise.

Une fois le repas terminé, place au retour en classe...connectée ! Les nouveaux ordinateurs (aujourd'hui : 1 PC pour 10 élèves, demain : 1 PC pour 5 pour les collèges de + de 500 élèves et 1 PC pour 3 pour les collèges de – de 200 élèves !) ainsi que les classes mobiles auxquelles sont attribuées des tablettes pour un enseignement moderne et interactif, sont des illustrations de l'engagement numérique du Département. Ces actions permettent à l'Ardèche de répondre à plusieurs appels à projets nationaux pour un équipement numérique optimal des collèges.

Voilà pour l'aspect pratique, mais quid de l'esprit critique des élèves ? Il ne sera pas oublié, grâce au soutien aux projets éducatifs et aux voyages scolaires, notamment à l'étranger.

→ ETATS DES LIEUX

Pour cette rentrée 2018, les effectifs prévisionnels sont en légère baisse par rapport à l'année scolaire 2017/2018 : 11 205 dans les collèges publics (contre 11 283 en 2017) et 4 963 dans le privé (contre 5 081 en 2017). **16 168 élèves** sont donc attendus dans les **39 collèges ardéchois**, 26 publics¹ et 13 privés. Le Département consacre chaque **un budget de 14 M € au fonctionnement** des collèges.

→ L'IMPLICATION DU DEPARTEMENT

Pour l'égalité des chances

Enfant en situation de handicap

L'intégration d'un enfant handicapé passe par l'école. Il doit pouvoir bénéficier d'aides et de services d'accompagnement spécifiques. Si l'Education nationale est en charge de l'accueil de ces enfants, le Département appuie son action en organisant le transport entre le domicile et l'établissement scolaire. L'an dernier, 93 collégiens en situation de handicap ont été pris en charge par le Département, pour un coût moyen de 6 000 € par élève. Le Département aménage aussi les bâtiments (accessibilité, sanitaires et mobiliers adaptés, ascenseurs...). La Maison départementale des personnes handicapées, quant à elle, analyse les besoins de chaque jeune et propose la solution la plus adaptée.

¹ Dont deux cités mixtes (collège + lycée) au Cheylard et à Largentière et une cité scolaire (collège + école) à Saint-Cirgues-en-Montagne.



+ d'infos : www.ardeche.fr/mdph

Problème de l'adolescence

Mal-être, violence, questionnements, sexualité, santé... Les adolescents comme leurs parents peuvent avoir besoin d'une écoute, de conseils, voire d'une prise en charge spécifique. Le Département propose des lieux ouverts à tous, où des professionnels répondent gratuitement et anonymement aux questions : centres de planification, centres médico-sociaux... en complément des personnels de l'éducation nationale en place au sein des collèges : infirmier.ère et assistant.e social.e.

+ d'infos : www.ardeche.fr/espaces-conseil et <http://www.ac-grenoble.fr/ia07>

Aides et bourses d'étude

Le Département a mis en place des dispositifs d'aides aux familles, pour permettre à tous les collégiens de bénéficier du même service. En fonction de leur situation et des aides allouées par l'Etat, les familles peuvent prétendre à une bourse départementale d'études (une partie des frais de restauration et d'hébergement peut être prise en charge).

+ d'infos : www.ardeche.fr/aides-etudes

Le numérique et ses usages

Le Département prend en compte les enjeux et les usages du numérique au collège en assurant le renouvellement tous les 5 ans du parc des ordinateurs. Il accompagne aussi le développement des projets innovants visant à encourager l'utilisation des tablettes tactiles. Aujourd'hui tous les collèges ont accès au haut débit grâce à la fibre optique et l'ensemble des structures informatiques sont en cours de modernisation. 780 000 € ont été investis pour l'investissement informatique en 2017.

C'est en outre en termes d'usage et notamment avec le déploiement d'un outil de travail collaboratif et de pédagogie inversée : Pearltrees, que le Département s'investit dans le numérique et ses usages au collège. Cette solution permet pour les professeurs la création de documents, la construction d'une bibliothèque collaborative. Pour les élèves ils disposent ainsi d'un portfolio des ressources pédagogiques, ils peuvent par ce biais gérer des projets collaboratifs, et maîtriser la recherche web...En outre cela contribue à la limitation du poids des cartables, renforce la protection des données personnelles, permet une meilleure surveillance et une protection contre le harcèlement.

Pour prévenir et éduquer en termes de santé

Restauration scolaire

Manger sain et équilibré, c'est l'objectif des cuisiniers des collèges publics ardéchois et des diététiciens nutritionnistes. « Une tête bien faite dans un corps bien fait » : adage que le Département a repris à son compte et qu'il met en pratique pour le bonheur des papilles. Produits de qualité et circuits courts sont privilégiés !

En chiffres

3,20 €, c'est le prix moyen du repas pour un demi-pensionnaire présent 4 jours par semaine (hors aides).

Le coût de revient pour le Département est à multiplier par 2.

Avec **1 258 000 repas annuels**, 80 % des collégiens bénéficient à midi d'un repas équilibré.



Pratique sportive

Les équipements communaux et intercommunaux sont mutualisés pour la pratique de l'EPS. Le Département prend en charge les coûts liés à leur utilisation, les transports pour s'y rendre et finance les communes pour leur construction. Le Département favorise aussi la réalisation des programmes EPS en finançant les stages de pleine nature ou les sorties à la journée, en coorganisant des manifestations réservées aux collégiens (Semaine blanche, journées découvertes sports nature, Sportludi...) et en soutenant les activités périscolaires proposées par l'Unss et l'Ugse. A venir : le Pass'Sport qui doit permettre de s'assurer que le plus grand nombre de jeunes soit passé par trois sites majeurs : la base de Salavas, les stations de la Croix de Bauzon et de la Chavade et, dans une moindre mesure, le lac de Devesset. pour que les Ardéchois se souviennent d'avoir appris à skier à la Croix de Bauzon et à pratiquer le canoë à Salavas.

En chiffres

7 123 licenciés Unss(1) ou Ugse(2), soit un collégien sur trois

Pour des bâtiments adaptés

Être dans un collège en bon état donne envie de bien travailler ! Alors, le Département construit, agrandit, entretient, rend accessible et équipe en mobilier et en matériel. En maîtrise d'ouvrage pour les collèges publics ou en accompagnant les projets des collèges privés. Avec en moyenne 6 millions d'euros investis par an par le Département depuis 2008, l'univers scolaire approprié permet à chaque collégien de réussir ses années collège.

En chiffres

23,76 M€ consacré au cours des trois dernières années aux travaux de maintenance, construction et réhabilitation

Pour l'ouverture aux autres et au monde

S'immerger dans les lieux culturels et sites patrimoniaux, pratiquer des activités culturelles : les possibilités pour s'ouvrir au monde et à la citoyenneté sont nombreuses ! Les « Ateliers cultures », « Collège au cinéma », « Sorties patrimoniales » et « Tènk au collège », permettent aux projets portés par les enseignants de toucher à tout...

L'art contemporain pousse également les portes des collèges avec la procédure du 1 % artistique visant à installer une œuvre d'art au cœur des établissements qui se construisent ou se rénovent.

Enfin, club théâtre, club échecs, activités jardinage, baby-foot... peuvent être proposés par les foyers socioéducatifs, organisés, animés et gérés par les collégiens avec le concours des adultes, peuvent être aidés par le Département dans le cadre d'une enveloppe dédiée de 12 000 euros par an pour les clubs et activités des foyers socio-éducatifs des collèges ardéchois.

Aides aux voyages scolaires à l'étranger

Le Département a doublé son budget alloué aux voyages scolaires, qui ouvrent les élèves à d'autres cultures, d'autres expériences et d'autres langues, afin de leur montrer au plus tôt tout le champ des possibles que leur offre leur avenir.

Au fur et à mesure de l'avancement du plan collège, le nombre d'établissements et d'élèves concernés est grandissant, quand la contribution des familles diminue, permettant ainsi un accès égalitaire à ces voyages dont l'aspect financier peut parfois être vu comme un obstacle.

En chiffres



En 2017/2018, **+ de 5 000 collégiens ont découvert le 7^e art** dans les cinémas du territoire et une cinquantaine de projets ont été construits avec les acteurs culturels.

En 2017/2018 l'ensemble des collèges privés et publics ont bénéficié de l'aide aux voyages scolaires à l'étranger. **3 750 collégiens sont partis en bénéficiant d'une aide globale de 145 000 €.**

→ Le personnel départemental

Accueil, restauration, hébergement ou technicien d'entretien... les agents des collèges représentent une multitude de métiers et 198 équivalents temps plein (y compris les compléments de temps partiel), soit environ 200 personnes physiques.

Les agents techniques départementaux sont au quotidien aux côtés des enfants et des équipes pédagogiques. L'attention portée aux conditions de travail et à l'amélioration de la formation des personnels (notamment des formations pratiques d'équipe sur site), sur les efforts en matière d'équipement sont les garants d'un environnement de travail optimisé pour ces personnels, et donc, directement, pour l'ensemble des personnes accueillies ou travaillant dans les établissements.

→ Transports scolaires

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Région Auvergne Rhône Alpes est en charge des transports scolaires et collectifs en Ardèche (hors périmètres Autorités organisatrices de transports : aggro ou com com ayant la compétence).

Le Département a conservé celle du transport des élèves en situation de handicap.

Pour toute info transports (hors scolaires en situation de handicap) :

• Site de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : <https://www.auvergnerhonealpes.fr> > Mes aides, mes services > Transports > Transports scolaires > Ardèche

transports07@auvergnerhonealpes.fr -

04 26 73 32 00

CONTACTS

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Hôtel du Département BP 737 – 07007 Privas cedex

Site web : www.ardeche.fr

Isabelle SEREN / Sandrine BARBERINO / Corine FONTANARAVA

Direction de la Communication

04.75.66.71.46 / 04.75.66.77.08

com@ardeche.fr



Annexe 1 : fiche technique des collèges visités

→ Collège de l'Eyrieux, Saint-Sauveur-de-Montagut

Chef d'établissement : Marie-Hélène Callo

■ Secteurs de recrutement :

Albon - Beauvene - Gluiras - Issamoulenc - Marcols-les-Eaux – Saint-Etienne-de-Serre - Saint-Julien-du-Gua – Saint-Pierreville – Saint-Sauveur-de-Montagut - Saint-Maurice-en-Chalencon (hameaux de Chambonas, La Roche, Trouiller, Les Perrets), Chalencon (hameaux de Pont-de-Chervil, Jonac , Antouly, Labrot) – Saint-Michel-de-Chabrillanoux - Duniere-sur-Eyrieux - Les Ollières – Saint-Vincent-de-Dufort, Saint-Fortunat-sur-Eyrieux.

■ Caractéristique du collège :

Effectif 2017-2018 : 216 élèves

Prévision pour la rentrée 2018 : 217 élèves

Principale opération d'investissement 2017-2018 : refecton complète des sanitaires garçons et filles (30 000€), réfection de la toiture de l'internat (60 000€)

Travaux prévisionnels : restructuration à partir de 2020 (5,5 M€)

Agents des collèges : 6,3 équivalents temps plein : 7 agents et un contrat aidé

Equipement informatique : 1 PC pour 5 élèves soit 57 postes pédagogie, 9 postes administration, 2 postes agents, 1 classe mobile

→ Collège Le Laoul de Bourg-Saint-Andéol

Chef d'établissement : Mickaël Vidaud

■ Secteurs de recrutement :

Bidon – Bourg-saint-Andéol – Gras – Larnas – Saint-Just – Saint-Marcel-d'Ardèche – Saint-Martin-d'Ardèche – Saint-Montan – Saint-Remèze.

Caractéristique du collège :

Effectif 2017-2018 : 586 élèves dont 39 élève en SEGPA

Prévision pour la rentrée 2018 : 572 élèves dont 39 élèves en SEGPA

Principale opération d'investissement 2017-2018 : rénovation des sanitaires (25 000 €), complément de mise en conformité accessibilité (10 600€)

Agents des collèges : 11 équivalents temps plein et 1 contrat aidé

Equipement informatique : 1 PC pour 5 élèves soit 118 postes pédagogie, 14 postes administration, 3 postes agents



→ **Collège Joseph Durand de Montpezat**

Chef d'établissement : Laurent Monney

■ **Secteurs de recrutement :**

Astet - Barnas - Burzet - Chirols - Fabras - Jaujac - Mayres - Meyras - Montpezat-sous-Bauzon - Pereyres - Pont-de-Labeaume - Le Roux – Saint-Cirgues-de-Prades – Saint-Pierre-de-Colombier – La Souche – Thueyts

Caractéristique du collège :

Effectif 2017-2018 : 231 élèves

Prévision pour la rentrée 2018 : 236 élèves

Principale opération d'investissement 2017-2018 : réfection de la cour de récréation (50 000€), remplacement du système sécurité incendie (20 000 €)

Agents des collèges : 6,9 équivalents temps plein – 7 agents permanents + 2 contrats aidés

Equipement informatique : 1 PC pour 5 élèves soit 58 postes pédagogie, 9 postes administration, 2 postes agents, 1 classe mobile

